

**Délibération
n° 2025.055**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL de la Commune de SAINT-SATUR

**Nombre de
Conseillers**

**En exercice : 14
Présents : 09
Procurations : 1
Votants : 10**

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-huit décembre, à dix-huit heures
Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-SATUR (Cher)
Dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle du conseil, sous la
présidence de **Madame FOURNIER Ophélie**, 1ère adjointe en l'absence du
Maire empêché.

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 décembre 2025

Étaient présents : CHAPUIS Philippe, COQUERY Liliane, FOURNIER Ophélie,
GANA Dominique, JALBY Jean-Paul, MAITREPIERRE Aline, NOEL Patrick, PRON
Bénédicte, THOMAS Corinne.

Objet:

**Tarifs municipaux
2026**

Absent avec procuration : Monsieur TOUZERY Jean-Pierre a donné procuration
à Mme COQUERY

Absent excusé : M. DELESGUES Christian

Absents non excusés : M. CARRE Christian, Mme MAZOUZ-CHAIX Josiane et
Mme SENOTIER Sandrine

Secrétaire : M. Patrick NOEL

Vu :

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur les tarifs des services
municipaux qui seront applicables en 2026.

Monsieur le Maire présente les tarifs municipaux proposés.

Centre Socio-Culturel

		complet sauf salle réunion (qui est ajoutée gratuitement si besoin)	salle réunion/bar /hall	salle réunion
	Caution sans sonorisation/vidéo	700 €	400 €	200 €
	Caution avec sonorisation/vidéo	1 000 €	700 €	500 €
$\frac{1}{2}$ journée (4 h en journée)		Location	Location	Location
	particuliers et sociétés extérieurs à Saint-Satur			50 €
	particuliers et sociétés de Saint- Satur et organismes de formation			30 € (10% de remise à partir de 5 unités sur 1 mois et 20% à partir de 10 unités sur 1 mois)
1 jour		Location	Location	Location
	particuliers et sociétés extérieurs à Saint-Satur	600 €	150 €	100 €
	particuliers et sociétés de Saint- Satur et organismes de formation	350 €	80 €	60 € (40€ pour soirée jeunes)
	Associations de Saint-Satur et Collège F. Leca	150 €	80 €	gratuit
	Associations de la CDC Pays Fort, Sancerrois, Val de Loire	350 €	150 €	Gratuit 1 jour par an
	Associations extérieures	350 €	150 €	50 €
	Associations extérieures (rifles ou loto)	600 €	pas de location	pas de location

	Associations Saint-Satur (rifles ou loto)	200 €		
2 jours		Location	pas de location	
	particuliers et sociétés et associations extérieurs à Saint-Satur	1 100 €		
	Particuliers, sociétés et associations de Saint-Satur	600 €		
	Associations extérieures (rifles ou loto)	1 100 €		
3 jours		Location	pas de location	
	particuliers et sociétés extérieurs à Saint-Satur	1 200 €		
	particuliers et sociétés de Saint-Satur	700 €		
	associations créneau 2h/semaine/ an	1 500 €		200 €

Les associations de Saint-Satur disposeront de la salle un jour gratuitement par an à l'exception de l'organisation de rifflés ou lotos.

Les associations de Saint-Satur bénéficieront de trois mises à disposition gratuites pour l'organisation de manifestations culturelles (concert, théâtre...).

L'office de tourisme du Grand Sancerrois disposera de la salle gratuitement pour des réunions d'information ou pour l'assemblée générale.

La Communauté de Communes du Pays Fort Sancerrois Val de Loire disposera de la salle gratuitement pour des réunions et pour le centre de loisirs.

Les organismes publics (Communauté de Communes, Région, Etablissement Public Loire, les Syndicats) disposeront de la salle gratuitement pour des réunions et pour le centre de loisirs.

Le Comité des Fêtes de Saint-Satur disposera de la salle gratuitement, hormis pour l'organisation de loto ou rifflés

Les écoles de Saint-Satur et l'APE des écoles de Saint-Satur disposeront de la salle gratuitement.

Les Amis de l'Abbatiale disposeront de la salle gratuitement pour l'organisation des Puces.

L'ADMR disposera de la salle gratuitement pour l'organisation de la braderie annuelle.

La Croix Rouge disposera de la salle gratuitement une fois par an.

Le collège F. LECA pourra disposer de 10 créneaux de 2h gratuits par an, sous respect de réalisation du ménage.

L'APE du collège de Sancerre pourra disposer de la salle gratuitement un fois par an.

Les Pompiers de Sancerre disposeront de la salle une fois dans l'année pour leurs rifles/loto au montant de 350 €.

Les demandes d'occupation prolongées onéreuses donneront lieu à une délibération spécifique du conseil municipal pour la fixation du tarif applicable.

Retenue en cas d'insuffisance de ménage : 50 €/heure.

Sonorisation

Un tarif unique est fixé, pour la mise à disposition de l'équipement pour une manifestation, quel que soit le nombre de jours continu de la manifestation, sans différenciation pour les habitants de Saint-Satur et les extérieurs.

Equipement	Tarif par manifestation
Grande Salle : sonorisation et vidéo projecteur fixe (non dissociable)	150 €
Sonorisation mobile Salle de réunion	70 €

Caution de la sonorisation hors les murs : 300 €.

Les gratuités accordées pour les occupations de salle s'appliquent aux équipements de sonorisation et de vidéo-projection.

CIMETIERE

Concession pleine terre 15 ans

Simple : 250 €

double : 550 €

Concession pleine terre 30 ans

Simple : 550 €

double : 1200 €

Columbarium

15 ans : 300 €

30 ans : 600 €

GARDERIE

Tranche pour calcul du Quotient Familial (QF)	QF inférieur à 581 €	QF supérieur ou égal à 581 €
Moins de 20 unités par semaine	0.45 € la demi-heure	0.50 € la demi-heure
Plus de 20 unités par semaine	0.40 € la demi-heure	0.45 € la demi-heure

Sauf circonstances exceptionnelles, chaque dépassement d'horaire entrainera une facturation forfaitaire supplémentaire de 5 €.

CANTINE

Tranche quotient familial	0-1000	1001-1600	1601 et +
Tarif	1€	2,70€	3,20 €

Une majoration de 5 € supplémentaire sera pratiquée sur le prix du repas en cas de fréquentation sans réservation du service.

Tarif repas adulte : 5,35 €

TRANSPORT SCOLAIRE

Frais d'inscription : 25 € par enfant.

DROITS DE PLACE COMMERCANTS NON SEDENTAIRE (Marché...)

	Abonné	Non Abonné
Droit de place	0,30 € / m ²	0,50 € / m ²
Branchement électrique	2 € / jour	
Fête foraine	0,05 €/m ² /jour	

DROITS DE PLACE PORT DE PLAISANCE

DROITS DE PLACE :

Tarifs du port de plaisance de Saint-Satur			
Longueur	Nuitée	Mensuel octobre-mars	Mensuel Avril-septembre
< 6 m	8,50 €	50 €	65 €
6 - <8 m		55 €	70 €
8 - <10 m	10,50 €	65 €	90 €
10 - <12 m		75 €	105 €
12 - <15 m	11,50 €	115 €	140 €
15 - <20 m	14 €	130 €	165 €
20 - <30 m	16 €	145 €	175 €

30 m et plus 20 € 160 €

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE ET EAU DU PORT DE PLAISANCE

Electricité	Eau
4 € / j	4 € / j

Mille Club

		Mille Club
	Cauton	200 €
$\frac{1}{2}$ journée (4 h en journée)		Location
	Particuliers et sociétés extérieurs à Saint-Satur	50 €
	Particuliers et sociétés de Saint-Satur et organismes de formation	30 € (10% de remise à partir de 5 unités sur 1 mois et 20% à partir de 10 unités sur 1 mois)
1 jour		Location
	particuliers et sociétés extérieurs à Saint-Satur	100 €
	particuliers et sociétés de Saint-Satur et organismes de formation	60 € (40€ pour soirée jeunes)
	Associations de Saint-Satur et Collège F. Leca	gratuit
	Associations de la CDC Pays Fort, Sancerrois, Val de Loire	Gratuit 1 jour par an
	Associations extérieures	50 €
	Associations extérieures (rifles ou loto)	pas de location
	Associations Saint-Satur (rifles ou loto)	Pas de location
	Associations 1 créneau 2h/semaine/ an	200 €

Les conditions dérogatoires de gratuité applicables au Centre Socio-Culturel s'appliquent aussi au Mille Club.

Le Club de Rugby bénéficie prioritairement et à titre gratuit de la mise à disposition de cette salle conformément à la convention signée avec l'association.

Mairie

Salle de réunion : mise à disposition gratuite des associations pour l'organisation de permanences ou réunions.

Salle du conseil de la mairie :

		salle réunion
	Caution	200 €
$\frac{1}{2}$ journée (4 h en journée)		Location
	particuliers et sociétés extérieurs à Saint-Satur	50 €
	particuliers et sociétés de Saint-Satur et organismes de formation	30 € (10% de remise à partir de 5 unités sur 1 mois et 20% à partir de 10 unités sur 1 mois)
1 jour		Location
	particuliers et sociétés extérieurs à Saint-Satur	100 €
	particuliers et sociétés de Saint-Satur et organismes de formation	60 € (40€ pour soirée jeunes)
	Associations de Saint-Satur et Collège F. Leca	gratuit
	Associations de la CDC Pays Fort, Sancerrois, Val de Loire	Gratuit 1 jour par an
	Associations extérieures	50 €

Après en avoir délibéré,

Avec 1 ABSTENTION (Mme COQUERY pour une seule voix) et 9 voix

POUR,

Le Conseil Municipal,

APPROUVE les tarifs municipaux 2026 présentés ci-dessus.

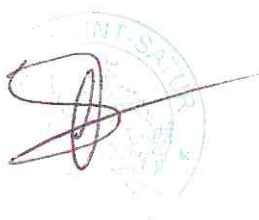
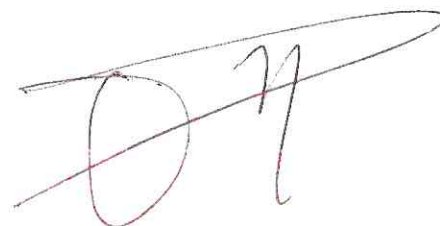
Et ont signé les Membres Présents

Pour extrait conforme,

à Saint-Satur, le 19 décembre 2025

La Présidente de séance
L'adjointe, Ophélie FOURNIER

le Secrétaire, M. Patrick NOEL

A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'O' and a long horizontal stroke.A stylized signature in blue ink, consisting of a large 'O' and a long horizontal stroke.

Certifié exécutoire
Compte tenu de la
Transmission en Préfecture
et de la publication en ligne
le 22/12/ 2025